



Noix

N°08
14/06/2024

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr
et le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

Tableau d'analyse de risque

	Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
Bioagresseurs					
Carpocapse					
Mouche du brou					
Anthraxose					
Bactériose					

- **Carpocapse** : 1^{er} vol en cours.
- **Mouche du brou** : Pose des pièges à prévoir d'ici la fin juin.
- **Anthraxose** : La période de sensibilité est terminée. Toutefois des contaminations secondaires peuvent avoir lieu lors des épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.
- **Bactériose** : Risque de contamination sur des rameaux et fruits blessés en parcelles infestées lors des épisodes pluvieux prévus dans certains secteurs.

Alerte organisme de quarantaine prioritaire : Popillia japonica

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Noix N°08 du
14/06/2024 »






































Données météorologiques

Prévision du 14 juin au 20 juin : Source Météo France prévision à 7 jours

Le temps devrait rester perturbé avec des passages pluvieux et des averses orageuses assez fréquents. Les températures devraient rester globalement inférieures aux valeurs de saison.

Les températures minimales devraient se situer entre 9 et 15°C et les maximales entre 19 et 28°C.

	Vendredi 14/06	Samedi 15/06	Dimanche 16/06	Lundi 17/06	Mardi 18/06	Mercredi 19/06	Jeudi 20/06
Creyse (24)	 14° / 25° ▼ 15 km/h	 12° / 21° ▼ 15 km/h	 9° / 26° ▼ 5 km/h	 12° / 29° ▲ 10 km/h	 15° / 28° ▼ 10 km/h	 13° / 25° ▲ 15 km/h	 11° / 25° ▶ 15 km/h
Cenac -Saint Julien (24)	 15° / 22° ▶ 10 km/h	 12° / 20° ▼ 15 km/h	 9° / 25° ◀ 5 km/h	 12° / 30° ▼ 10 km/h	 15° / 28° ▼ 15 km/h	 13° / 25° ▲ 15 km/h	 11° / 25° ▼ 10 km/h
Excideuil (24)	 14° / 20° ◀ 10 km/h	 12° / 19° ▶ 15 km/h 40 km/h	 10° / 24° ◀ 10 km/h	 13° / 27° ▼ 10 km/h	 16° / 26° ▼ 10 km/h	 13° / 24° ▶ 15 km/h	 12° / 25° ▼ 15 km/h
Nailhac (24)	 14° / 20° ◀ 15 km/h	 12° / 19° ▶ 15 km/h 40 km/h	 10° / 23° ◀ 10 km/h	 12° / 26° ▼ 5 km/h	 15° / 26° ▼ 10 km/h	 13° / 24° ▶ 15 km/h	 11° / 25° ▼ 15 km/h
Meyssac (19)	 14° / 23° ▼ 10 km/h	 10° / 19° ▼ 15 km/h	 9° / 24° ↻ 5 km/h	 12° / 28° ▲ 10 km/h	 16° / 28° ▼ 10 km/h	 13° / 25° ▲ 10 km/h	 12° / 25° ▼ 10 km/h

Evolution physiologique

Les noix sont en cours de grossissement pour l'ensemble des variétés et des secteurs.



Franquette / Chandler secteur St Cibranet (24)
(Crédit photo : A. Casanova – CA24)



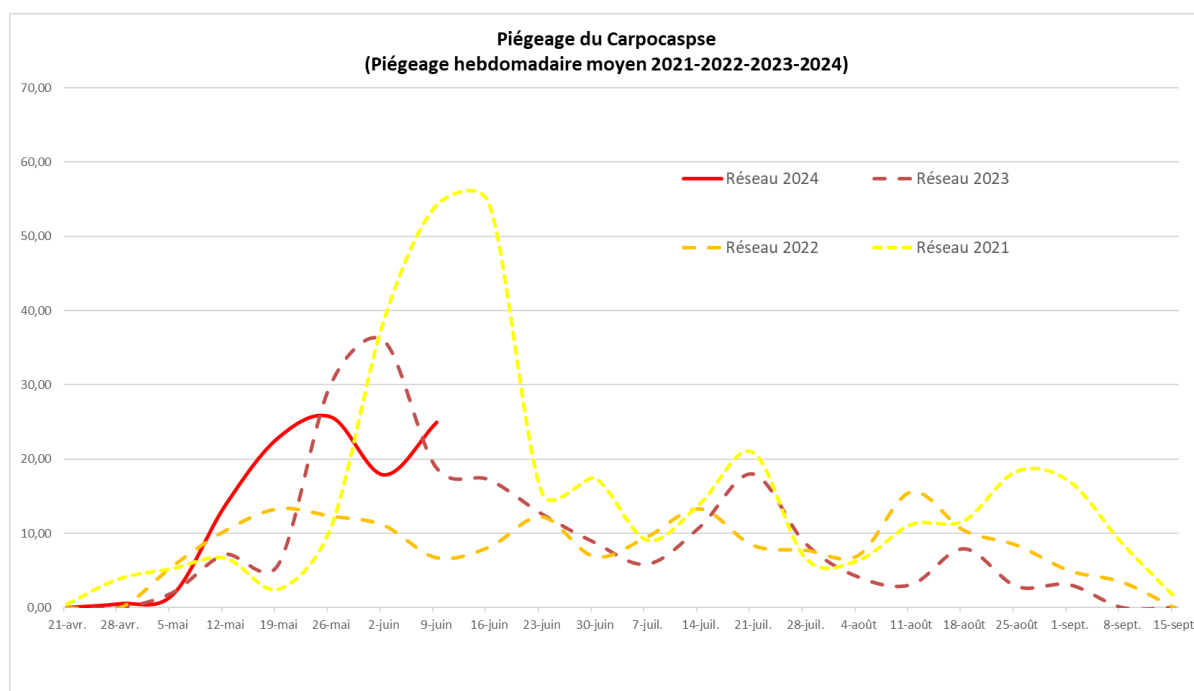
Lara secteur Tarn et Garonne (81)
(Crédit photo : J. Beaufrière - Valcausse)

Ravageurs

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

Le 1er vol est en cours ; on note une augmentation des piégeages.



Modélisation

Suivi du vol de la G1

Au 14 juin, la modélisation indique que, selon la précocité des secteurs :

- **Secteurs précoces** (Lanxade (24), Cresse (46), La Roque Gageac (24)) : 70 à 78 % des émergences de papillons auraient eu lieu, 58 à 66 % des pontes auraient été réalisées et 38 à 48 % des éclosions seraient survenues.
- **Secteurs tardifs** (Lubersac (19) Montmoreau (16) et le Lardin saint Lazare (24)) : 56 à 70 % des émergences de papillons auraient eu lieu, 43 à 58 % des pontes auraient été réalisées et 17 à 38 % des éclosions seraient survenues.

Prévision de la G2

	Début du 2 nd vol	Risque élevé de pontes	Risque élevé d'éclosions
Secteurs précoces	Vers le 10/18 juillet	A partir du 25 juillet	A partir du 03 août
Secteurs tardifs	Vers le 20/25 juillet	A partir du 08 août	A partir du 13 août

Evaluation du risque

Selon le modèle, les périodes à risque élevé des pontes et des éclosions sont en cours en tous secteurs. Le pic des pontes est dépassé en secteurs précoces et en cours en secteurs tardifs.

Le pic des éclosions est en cours en secteurs précoces et il serait prévu dans la dernière décade de juin en secteurs tardifs.

Le risque de dégâts est désormais présent dans l'ensemble des vergers puisqu'ils ont atteint le stade de sensibilité Gf : présence de noix dans lesquelles les larves vont se développer.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Les nichoirs à passereaux (mésanges, etc) permettent également une bonne régulation des populations de carpocapse. Attention néanmoins à l'impact des traitements sur les oiseaux et leurs oisillons : dans ces situations, il est nécessaire de prévoir un emplacement particulier pour les nichoirs.

• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Eléments de biologie

Rhagoletis completa, petite mouche d'environ 6 mm originaire d'Amérique du Nord, n'a qu'une génération par an. **La durée de vie de cette mouche est d'environ une semaine, les émergences s'échelonnent de fin juin à début septembre (= durée du vol).** La femelle pond, 4 à 7 jours après l'accouplement, **300 à 400 œufs à raison d'une quinzaine par fruit.**

Un marquage olfactif du fruit ayant déjà reçu des pontes explique que chaque mouche est capable de contaminer plus d'une vingtaine de fruits. L'incubation des œufs prend 5 à 10 jours et le développement larvaire se poursuit durant 3 à 5 semaines dans le brou de la noix. Les larves tombent ensuite au sol et s'enfouissent de quelques centimètres pour y hiverner sous forme de pupes.



Rhagoletis completa
(Crédit photo : FREDON NA)



Dégâts de mouche du brou
(Crédit photo : FREDON NA)

Les dégâts sont dus au développement des larves dans la partie charnue du fruit (le brou de la noix), la rendant molle, humide et noire.

Les premiers signes d'infestation sont de petites taches noires sur le brou créées par la cicatrice de ponte. Ces taches peuvent être confondues avec celles de la bactériose, mais en regardant de plus près, le brou est noirci et non visqueux.

Extérieurement, la peau du brou peut rester intacte mais la partie charnue pourrit et teinte la coquille de la noix, la rendant ainsi impropre à la commercialisation.

Les attaques précoces conduisent ainsi à une chute des fruits et/ou à la production de cerneaux noircis et flétris, mais si la contamination est plus tardive, la dégradation du brou colore la coquille entraînant ainsi un déclassement des noix.



Plaque piège pour la mouche du brou
(Crédit photo : FREDON NA)

En cas de forte population, une part importante de la récolte (jusqu'à 80 à 90 %) peut ainsi être détruite.

Piégeage : Le piège, plaque jaune engluée (25x40 cm), doit être posé avant la fin du mois de juin et le plus haut possible à proximité des noix :

- Dans le cas d'un verger contaminé, le piège devra être positionné dans la zone du foyer ;
- Dans les vergers non contaminés, le piège sera installé dans une zone dense du verger, à proximité d'un point d'eau et/ou d'un bois, sur un pollinisateur (Meylanaise) ;
- Idéalement, le piège devra être recouvert d'un grillage pour éviter la capture des chauves-souris et/ou petits oiseaux.

Le piège fera l'objet d'un relevé hebdomadaire jusqu'à la fin du mois de septembre.

Observations du réseau

Le réseau de piégeages se met progressivement en place ce mois-ci, afin de signaler le début du vol par secteur de précocité et surtout pour alerter en cas de 1^{ère} détection dans une nouvelle commune.

Modélisation

D'après le modèle, le début **d'émergence débuterait fin juin secteur précoce.**

Evaluation du risque

Le vol n'a pas débuté.

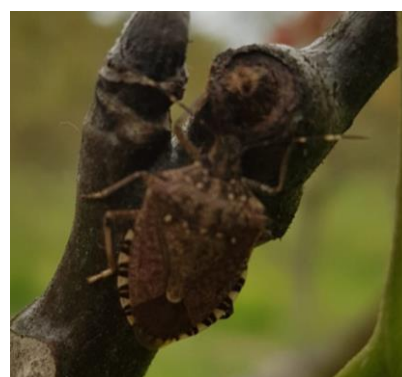
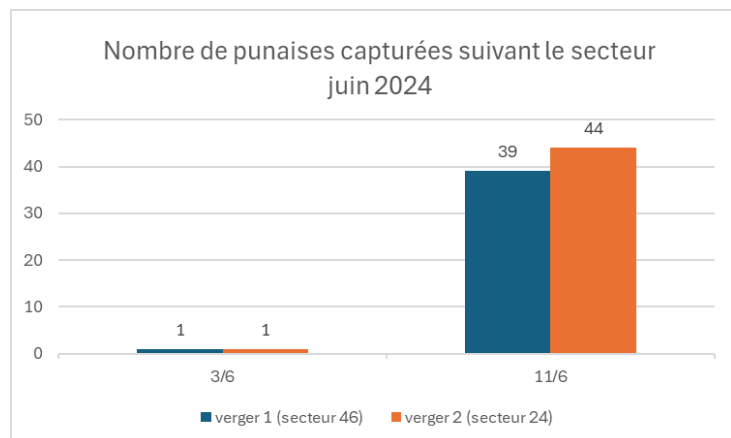
Il est très important de positionner les pièges et de les **surveiller régulièrement** afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

• Punaises phytophages

Observations du réseau

Des punaises ont été observées en verger de noyers.

Deux pièges de la punaise diabolique ont été posés le 29 avril (secteur Creysse (46) et Peyrillac (24)).



Punaise sur noyer

(Crédit photo : J. AUBARDIER – PERLIM NOIX)

Pour en savoir plus sur les punaises autochtones et la punaise diabolique, vous pouvez consulter le BSV hors-série « [Punaises phytophages](#) ».

• Pucerons (*Callaphis juglandis* et *Chromaphis juglandicola*)

Observations du réseau

Pas de signalisation de foyer de pucerons par le réseau BSV.



Foyer de *Callaphis juglandis* (larves et adulte ailé)

(Crédit photos : FREDON NA / Le Monde des Insectes)



Foyer de *Chromaphis juglandicola* (larves et adultes)

Evaluation du risque

Un aspect luisant du feuillage trahira aisément la présence de pucerons.

Les auxiliaires (coccinelles, chrysopes, ...) qui peuvent être présents dans les vergers, permettent de maintenir les populations de pucerons en dessous d'un seuil critique.

- **Pyrale des caroubes** (*Ectomyelois ceratoniae* ou *Apomyelois ceratoniae*)

Eléments de biologie

La pyrale des caroubes ou des dattes est un lépidoptère originaire d'Afrique du Nord qui est présent dans plusieurs zones du bassin Méditerranéen. La larve de cet insecte est très polyphage et peut se développer dans la chair de nombreux fruits : dattes, caroubes, amandes, grenades, pistaches, noix, etc. En 3 à 5 jours, le fruit est complètement dévoré.

En France, les premières captures ont été faites en 2019 dans des vergers de noyers du Sud-Est.

Une seule génération serait présente sur le noyer et les dégâts sont similaires à ceux du carpocapse : les larves pénètrent dans les noix et s'y développent en produisant des tas d'excréments à l'intérieur.

Vous pouvez accéder à davantage de photos en consultant ce lien : http://lepiforum.org/wiki/page/Apomyelois_Ceratoniae .



Ectomyelois ceratoniae
(Crédit photo : Anses)

Observations du réseau

Des pièges sont ou vont être installés d'ici la fin du mois de juin dans plusieurs secteurs de production de noix pour tenter de détecter la présence de cet organisme émergent en France.

D'autres insectes peuvent être capturés par ces pièges tel que le montre la photo ci-dessous :



Papillon de la chenille de l'Aubépine
(Crédit photos : E. Delpech – Promonoix)

Maladies

- **Anthracoses** (*Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum sp.*)

Observations du réseau

De petites taches d'Anthracoses sont observées aussi bien sur feuilles que sur fruits.

Ces symptômes qui apparaissent en ce moment peuvent être dus à *Gnomonia leptospyla* via des contaminations secondaires, mais aussi à *Colletotrichum sp.* via des contaminations primaires puisqu'il nécessite une incubation plus longue.



Symptômes d'Anthracose sur feuille
(Crédit photos : A. Casanova – CA24)

Evaluation du risque

Risque de contamination secondaire lors de pluies annoncées suivant les secteurs.
Suivez régulièrement l'évolution des symptômes et les prévisions météorologiques.

- **Bactériose** (*Xanthomonas campestris* pv. *Juglandis*)

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité du noyer vis à vis de la bactériose est achevée.

Suivez régulièrement l'évolution des symptômes et les prévisions météorologiques.



Symptômes de bactérioses sur fruits
(Crédit photos : A. Casanova – CA24)

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Alerte organisme de quarantaine prioritaire : *Popillia japonica*

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, à ce jour absent du territoire français, le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régionale de l'alimentation (SRAL) N-A : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/popillia-japonica-alerte-au-scarabee-japonais-a2896.html>

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix/Noisette sont les suivantes :

FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Cressy, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / UNICOQUE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".